



Projet pour le n° 19 - Année 2025

Investigations en linguistique contrastive français – polonais

Coordonné par **Alicja Hajok** (Université de la Commission de l'Éducation Nationale UKEN, Pologne) et **Lidia Miladi** (Université Grenoble Alpes, France)

Traditionnellement, la linguistique contrastive a été longtemps considérée comme une branche appliquée de la linguistique, à cause notamment des liens avec la théorie de la traduction et de l'apprentissage des langues. Aujourd'hui, cette approche est dépassée. En effet, la linguistique contrastive tend vers une théorisation des faits de langues étudiés et devient un domaine de recherche interdisciplinaire. Son objectif consiste surtout à dégager « les procédés qu'ont à leur disposition les langues A et B pour structurer et exprimer un domaine notionnel donné ». De plus, la linguistique contrastive permet de faire apparaître des particularités propres à chacune des langues qui ne ressortiraient pas nécessairement d'une analyse unilingue. Par ailleurs, les descriptions résultant de la mise en contraste de divers systèmes linguistiques sont susceptibles d'alimenter la typologie des langues qui vise à expliciter les invariants linguistiques à travers la diversité des langues.

Cet appel à contributions ambitionne de faire le point sur les recherches menées actuellement dans le domaine de la linguistique contrastive français-polonais d'un point de vue synchronique. Les recherches relevant de ce champ de recherches ne sont pas légion. Ainsi, nous espérons que cet appel trouvera un écho le plus large possible auprès des chercheurs s'intéressant au fonctionnement du système linguistique français et polonais sous un ongle contrastif à différents niveaux d'analyse du langage.

Seront privilégiées les propositions présentant les analyses basées sur la mise en contraste de tout type de discours (politique, publicitaire, proverbial, mêmes Internet, etc.) qui serait susceptible d'une part, de faire ressortir les différences au niveau de l'emploi de différentes structures

lexico-syntaxiques dans les deux langues mises en contraste, et d'autre part, qui ferait apparaître des indices d'ordre socio-culturel propres au pays en fonction du type de discours.

Les différents points d'entrée dans les langues (sémantique, lexical, syntaxique, pragmatique, discursif) pourront être effectués à partir de corpus constitués manuellement, ou des corpus numériques (parallèles, comparables). Les interfaces entre les différents niveaux d'analyse pourront trouver leur ancrage dans les travaux de Maingueneau et de Charaudeau, et aussi dans la phraséologie étendue. Toutefois, d'autres approches théoriques et méthodologiques seront également les bienvenues pour enrichir nos investigations.

Axes thématiques

Les contributions pourront s'inscrire – mais pas exclusivement et à titre indicatif – dans un ou plusieurs des thèmes suivants :

- Linguistique contrastive et phonétique et phonologie du français et du polonais
- Linguistique contrastive et morpho-syntaxe, sémantique et pragmatique du français et du polonais
- Linguistique contrastive et études lexicologiques et lexicographiques du français et du polonais
- Linguistique contrastive et phraséologie du français et du polonais
- Linguistique contrastive et analyse du discours du français et du polonais
- Linguistique contrastive et TAL du français et du polonais.

➤ Un appel à contributions a été lancé en janvier 2024.

➤ **Contact** : synergies.pologne@gmail.com

© GERFLINT- 2024 - Pôle éditorial international -
Synergies Pologne, n° 18, Année 2024.
<https://gerflint.fr/synergies-pologne>
<https://gerflint.fr/>

